19 juin 2000

00.138
ad 00.026

Postulat du groupe socialiste

Pour une rétribution équitable des remplacements

Le groupe socialiste demande que le Conseil d'Etat étudie des dispositions en faveur des remplacements qui pourraient être assurés par des étudiants(es) en formation des filières préprimaire, primaire et secondaire.

Le paiement de ces prestations devrait être pris en charge par la caisse de remplacement, de manière à assurer l'égalité de traitement des personnes engagées à ce titre.

Signataires: M. Barrelet, P. Bonhôte et B. Soguel.